



## Assemblée générale

7 août 2015

Bonjour Mesdames, bonjour Messieurs,

Bienvenue à toutes et à tous et merci pour votre participation active à la vie de l'ADUPP, votre association. Je voudrais saluer la présence de Patrick Constant Président du Yacht-club de Dinard et celle de Jackie Simon Président de l'AMP. Je regrette l'absence d'Hervé Jean Président de la SNSM et vous en exposerai les raisons tout à l'heure.

Ici même, à l'Assemblée Générale le 14 août 2014, suite aux premiers contacts avec les nouveaux élus, nous étions confiants et enthousiastes. Aujourd'hui il faut bien l'avouer, si nos rapports sont des plus cordiaux avec les élus, les dossiers avancent difficilement. Les élus hésitent à battre la mesure, ils ne veulent surtout pas faire de vagues et laissent les administratifs décider. Il est difficile de travailler en transversal, sauf avec le service financier et Monsieur Rouzel que je tiens à remercier.

### Réunions Conseil d'administration

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois :

- Pour valider les orientations proposées par le bureau
- Pour être informé de l'avancement des plans d'action
- Pour préparer les différentes manifestations

### Réunions du Conseil portuaire

Le 6 novembre 2014 pour la validation du budget 2015. Nous avons refusé le budget présenté au Conseil portuaire en Novembre 2014, budget élaboré sans concertation, avec désenvasement sur le budget de fonctionnement, donc sans recours à l'emprunt avec augmentation de 5% pendant 5ans ? De plus, ce budget ne prenait pas en compte les pertes de recette dans la souille N°1.

Mai 2015 : Pour officialiser les demandes de mouillage de pontons flottants pour Castelbrac et le Wishbone.

Une AOT a été validée, payante pour Castelbrac et gratuite pour le Wishbone, à ce jour nous n'avons toujours pas reçu le compte rendu. Problème avec la loi sur le littoral ?

### Réunions avec les élus et le personnel de la mairie

#### 11 Décembre Budget

Validation du budget 2015, refusé au Conseil Portuaire le 6 novembre 2015, budget en équilibre avec augmentation de 2%, investissement d'un logiciel de gestion et provision pour le désenvasement du ponton.

#### 12 janvier 2015 Réunion technique

Le ponton a été enlevé pendant les grandes marées. Il aurait dû être relevé comme prévu à la conception, mais les équerres réglables pour éviter que le ponton ne repose sur la vase, ne sont plus réglables. Les fixations sont dans la vase et donc inutiles. Il faut désenvaser pour régler les équerres ? On pourrait en rire mais cela a quand même coûté la bagatelle de 220 000€ en 2011 !

#### 23 mars 2015 Réunion technique

A notre demande, suite au déplacement du bateau de la SNSM au nord du ponton et au report du remontage du ponton à la fin avril

Dragage sous le ponton

Prévu en juin par hydro-succion

Puis prévu en Septembre par convoyage des boues et traitement par CŒUR

Finalement par hydro-succion en octobre.



20 avril 2015 Avancement des plans d'action

20 juillet 2015 Avancement des plans d'action

#### **Entretien avec Madame le Maire le 8 avril 2015 :**

Au cours de cet entretien nous avons :

- présenté nos associations (ADUPP, Yacht-club)
- exposé la gestion d'un port communal, suivant le code des ports maritimes avec un budget annexe et insisté sur le rôle du conseil portuaire.
- présenté un état des lieux du port avec les points positifs et négatifs
- exposé nos souhaits pour la mandature et fait part de notre vif mécontentement suite à l'annexion du ponton par la SNSM.

19 juin 2015

Entretien suite à notre courrier et réponse de la mairie. Nous avons fait remarquer à Madame le Maire que la sécurité est du domaine du Préfet maritime et donc à lui d'investir s'il veut une vedette en eau profonde. Madame le Maire semble d'accord avec nous, mais ne veut pas faire de « vagues », la SNSM est bien implantée dans l'administration dinardaise et le milieu associatif ?

#### **Les plans d'actions**

##### Dragage du port

Budget prédictif diffusé fin Juillet, enlèvement des boues en 2018 ?

Travaux financés sur le budget investissement (vote Conseil Municipal en juin)

Inscription de 50 000€ pour frais d'étude (budget complémentaire)

Environ 120 000 mètres-cubes à extraire pour une enveloppe financière totale supérieure à 1 million d'euros

Dragage du ponton en Octobre par hydro-suction et rejet des boues au baissant ?

L'agrandissement de la souille se pose. Faut-il l'augmenter ?

##### Budget

Budget complémentaire voté en juin, sans avis du CP

**Pour ne plus payer d'impôts, un point sera fait en octobre et si besoin des provisions seront décidées, le budget sera fait en commun.**

Pour supprimer les exemptions de cotisations accordées à certaines associations, un financement croisé va être mis en place, paiement par les associations et subvention municipale de compensation. L'enjeu est important pour le budget du port.

Diminution des coûts et organisation : l'on a simplement réduit les horaires, une deuxième navette à 8 h en juillet, nous avons déjà, pour l'année prochaine demandé à revoir les horaires. Seulement 3 à 4 bateaux par jour à 8h en juillet suivant un relevé des canotiers ? Par contre beaucoup de bateaux débarqués après 20 h par le « CaptainTaxi » ?

##### Règlement du port

Nous avons reçu la réponse à nos propositions, qui sont dans l'ensemble acceptées. Il reste des améliorations à apporter et nous pensons aboutir pour une présentation au prochain conseil portuaire ?

**Le personnel du port ne veut plus faire la police au ponton, suite à l'incivilité de certains plaisanciers. Avec La SNSM, le bateau taxi, le bateau école et les incivilités, il reste peu de place pour les plaisanciers**

##### Logiciel de gestion des mouillages

La consultation est finie, le marché doit être notifié fin Juillet.

##### Paiement par carte CB sécurisé

Possibilité de taper son code du bateau. Essais faits à une distance de 6m, essais à faire à une distance de 15 mètres

##### Parking :

Extension parking le W-E en juillet et août ?



Espace considéré comme privé par la police à cause de la barrière. Certains usagers passent la barrière à 2 véhicules, une confiscation du badge est envisagé, voir le non renouvellement du mouillage si récidive.

Identification des canotiers

Polos et sweets à disposition ?

Service de navettes en Novembre

Refus : le port est fermé et n'est plus assuré pour les loisirs, seuls les services relatifs aux sorties d'eau sont possibles ? Nous allons demander s'il est possible de regrouper les bateaux dans la souille en novembre ?

Divers

La position de l'échelle en bout du ponton n'est pas judicieuse ?

Gilet de sauvetage pour les canotiers, ce n'est pas une décision de l'ADUPP comme dit sur le port, mais du Responsable technique Monsieur Odoard

Stationnement bateau taxi au ponton ?

### Les partenaires

GIZC Nombreuses réunions cette hiver

Assises de la mer en septembre

Avec l'UNAN 35-22 n

L'UNAN 35-22 va devenir UNAN 35-22-50

A ce jour 7 associations et 500 adhérents

### La sécurité : La nouvelle division 240

Quatre objectifs

Simplification et clarification du document.

Adaptation aux dernières évolutions observées dans la plaisance

Rendre cohérent les moyens de communication vers les CROSS avec la zone de navigation fréquentée

### **Responsabilisation des pratiquants**

Création, de la dotation semi-hauturière, **de la notion de chef de bord et définition d'un abri**

#### La taxe sur les mouillages

Pétition

Courrier aux parlementaires (Gilles Lurton, Marcel Rogemont, Jean-Louis Tourenne)

#### Quota pour la pêche au bar

3 bars par jour

Vigilance, certaines fédérations sont pour des quotas mensuels, ce qui sous-entend carnet de prise, voir permis pêche ?

Les fédérations appellent leurs adhérents à respecter le repos biologique

Le guide de pêche préconise pour ne pas dépasser le quota de continuer la partie de pêche et de remettre les prises à l'eau ?

#### Barrage de la Rance

Suppression des SAS juillet et août réunion avec le Sous-préfet et EDF

SAS à partir de 4m au montant au lieu de 4m30

#### Hauteur d'eau en Rance

Enquête encours, EDF demande de passer les niveaux eaux à 13,5 ald 12

### Les animations

Fêtes de la pêche avec l'AMP

Il est difficile de motiver les pêcheurs de l'ADUPP

Concours Photos Un succès

Formation Pêche Une séance le 1<sup>er</sup> Août

### La liste d'attente

A fin avril : large : 11 Souille : 8 Echouage : 30

Actuellement : Large : 20 Souille : 9 Echouage : 44

## Le Budget du Port

Résultat du CA 2014 et Comparaison avec les CA 2012 et 2013.

Les recettes d'exploitations sont en hausse, d'une part avec la reprise de provisions pour 228429€, et d'autre part l'augmentation des recettes de prestation de service.

Les dépenses sont en baisse notamment :

- Les charges à caractères générales, pas d'achat de chaînes
- Les charges de personnel, la refacturation du salaire des cadres a été revue ?

Ce bon résultat non anticipé, engendre un bénéfice imposable de 49.000€

Pour éviter cela, un examen du CA provisoire sera fait en octobre pour éventuellement provisionner ou investir.

## Conclusion

A la clôture de l'AG 2014 :

Je vous parlais d'un nouveau départ avec le changement de municipalité, et il faut bien l'avouer nos espoirs sont déçus. Comme je vous l'ai déjà dit, si les relations sont des plus cordiales, les élus tardent à prendre des décisions.

Je vous parlais aussi des actions à mettre en œuvre :

Eviter les augmentations des tarifs : Là, nous avons échoué : plus de 2% en 2015

Trouver de nouvelles recettes : Sur la bonne voie avec le paiement envisagé des prestations par les associations (6 associations concernées et le Yacht-Club)

Rendre la gestion transparente : La collaboration avec le responsable des finances (très ouvert) et la mise en service du logiciel de gestion du port vont nous faciliter la tâche.

Rendre confidentiel le paiement par CB : Essais en cours

Revoir le règlement du port : En cours

Convivialité au dessus de l'estacade : Projet en cours

Dossier envasement du port : Semble bien engagé.

Pour 2015/2016 poursuite des actions engagées et contribuer à retrouver des relations normales avec la SNSM et le personnel permanent du port.

## L' affaire SNSM

Affaire navrante qui avec un minimum de concertation aurait du être évitée ?

L'historique

Avant la modernisation du ponton, la station SNSM, a d'abord mis sa vedette au ponton, puis le semi rigide en bout du ponton. A la mise en service du nouveau ponton, sans ma présence ce jour là, Hervé Jean mettait les 2 bateaux au ponton, il m'a fallu beaucoup de persuasion et l'aide d'un équipier de la SNSM pour le convaincre de mettre le semi-rigide à la place actuelle. Au nom de la sécurité nous avons toléré cette situation.

L'envasement au droit du ponton obligeait le mouillage au large de la vedette quelques jours par mois. Tous les ans Hervé Jean demandait le désenvasement sous sa vedette, Au cours d'une réunion, nous lui avons expliqué que cela n'était pas à l'ordre du jour et que cela n'avait pas d'intérêt pour le port ? Nous lui avons proposé, 1/3 port, 1/3 ville de Dinard et 1/3 SNSM.

Nous avons finalement accepté et voté le désenvasement du ponton par un processus discutable pour 50000€. Ne voulant pas attendre le désenvasement Hervé Jean a décidé avec l'accord de M. Odoard le déplacement de la vedette au Nord du ponton. Nous avons comme toujours été mis devant le fait accompli.

En avril à l'ouverture du port, 60% du ponton occupé par la SNSM, une place pour les plaisanciers et pas d'eau au ponton. Ponton qui a coûté la bagatelle de 1000000€ aux plaisanciers !

Nos réactions

Fait part de notre mécontentement et de notre désaccord à la réunion du 23 mars

Courrier à Madame le Maire le 4 mai 2015-08-05

Entretiens avec Madame le Maire Le 8 avril et le 19 juin

Courrier à Monsieur Xavier de la Gorce le 20 juillet avec Chèque de 350€

A ce jour nous n'avons reçu que la réponse virulente de la station de Dinard ?

## Propositions

En octobre après le dragage au droit du ponton, la vedette va retrouver sa place au sud du ponton et il est proposé de légaliser le semi-rigide lors de la révision du conseil portuaire.

Nous allons demander de revoir l'écriture de cet article et proposer suivant le code des ports maritime une AOT valable 5 ans et renouvelable.

Mais comme demain nous aurons sûrement d'autres exigences de la SNSM (ex dragage du chenal si l'on ne fait pas le dragage du port), je vous propose de demander au Préfet Maritime, si au non de la sécurité dont il à la charge, on peut réquisitionner un ponton et contraindre le port à des travaux pour le seul avantage de la SNSM ?

## Le Budget de l'ADUPP

Remerciements à Daniel pour son dévouement pendant X années. Il prend sa retraite de trésorier, mais reste au CA